

Naturellement, lorsque nous appuyons le ministre, par le fait même nous assurons effectivement un soutien au Premier ministre, en ce sens que les conseils les plus judicieux dans les grands domaines qui le préoccupent et l'intéressent particulièrement se rendent par le truchement du Cabinet au chef du gouvernement. On trouve un bon exemple de cela dans les arrangements en vue du Sommet économique des pays industrialisés qui se tiendra en juillet à Ottawa et dont le Premier ministre sera l'hôte et le président. En raison des responsabilités particulièrement lourdes que le Premier ministre sera appelé à assumer personnellement, on a créé un Comité directeur exécutif sous la présidence du secrétaire du Cabinet. J'en fais partie en ma qualité de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le sous-ministre des Finances en fait également partie. Ce comité a pour mandat de fournir des directives générales pendant toute la période des préparatifs.

Le Comité interministériel sur la planification et les préparatifs (CPP), qui relève du Comité directeur, est chargé du travail de base au niveau des préparations, de la supervision et de la planification en ce qui concerne les aspects administratifs et les questions de fond rattachés au Sommet. Le CPP se réunira de plus en plus régulièrement au niveau des sous-ministres à mesure que la date du Sommet approche. Le CPP est présidé par le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a également été nommé représentant personnel du Premier ministre pour le Sommet. En sa qualité de représentant personnel adjoint, un de nos sous-secrétaires d'État adjoints, M. Larry Smith, est chargé de veiller à plein temps à ce que l'on s'occupe efficacement et en temps opportun de toutes les questions de fond se rattachant aux préparatifs. Il est secondé par une équipe interministérielle de fonctionnaires. En outre, un de nos agents, Derek Burney, a été nommé administrateur du Sommet. Il fait rapport au Comité sur la planification et les préparatifs. Ses fonctions en tant que chef du groupe de soutien chargé de tous les arrangements matériels et administratifs en vue du Sommet l'occupent à plein temps.

De toute évidence, pour le meilleur ou pour le pire, le rôle du sous-secrétaire d'État, du sous-secrétaire d'État adjoint et de divers agents des Affaires extérieures est tel que le succès de notre participation au Sommet dépendra dans une large mesure de la qualité de l'apport du Ministère. En assumant ces responsabilités, à la fois en ce qui concerne les questions de fond et l'organisation, les agents des Affaires extérieures à tous les niveaux doivent penser et agir comme représentants d'une vraie agence centrale. Leurs conseils et leur leadership doivent refléter l'ensemble des intérêts du gouvernement. Nous devons penser à tous les ministres et non à un seul. Notre rôle, qui en est un de coordination et même de leadership, doit témoigner d'une approche axée sur la cohérence et un ordre global de priorité. D'ailleurs, n'est-ce pas là l'essence du rôle d'une agence centrale.

Mais venons-en à la deuxième responsabilité d'une agence centrale qui est de faire preuve de leadership au niveau interministériel à Ottawa. Outre les situations spéciales telles le Sommet économique, le ministère des Affaires extérieures a toujours eu à sa disposition les possibilités et les occasions qu'offre la présidence de divers organismes interministé-